



EMPREINTE D'AVENIR

L'héritage de demain

Plan d'action 2021-2023

La Ville de Sainte-Catherine est heureuse de présenter son premier plan d'action de développement durable. Il résume les interventions prévues au cours des trois prochaines années afin de répondre aux enjeux sociaux, économiques, culturels et environnementaux que le milieu saint-catherinois a identifiés comme prioritaires.

Retour sur la démarche d'identification des enjeux prioritaires

Étape 1 : Consultation

La Ville a organisé **22 activités de consultation publique**, ouvertes à tous, entre l'été 2019 et l'hiver 2020. **Plus de 1120 personnes y ont participé**, incluant des citoyens et citoyennes, des organismes, des entreprises ainsi que les élus, élues et des membres du personnel de la Ville.

Ces consultations ont permis d'identifier **22 enjeux** qui préoccupent notre communauté.

Étape 2 : Diagnostic

En juillet 2020, la Ville a invité la collectivité à classer les enjeux par ordre d'importance lors d'un **sondage de priorisation**. **528 personnes** ont répondu à l'appel.

- **10 enjeux prioritaires** ont ainsi été identifiés. Dans quelques cas, les votes des groupes les plus concernés par certains enjeux ont été considérés dans la priorisation (par exemple, la préoccupation des entreprises relativement au développement économique local). Des actions concrètes qui s'y rattachent sont mises en œuvre dans **ce plan d'action**.
- **1 enjeu de deuxième génération**, soit l'agriculture de proximité, a été identifié comme **prioritaire**, notamment en raison de la forte demande citoyenne depuis le début de la pandémie.
- À cela s'ajoutent **6 enjeux de deuxième génération**, identifiés comme importants lors du sondage, mais non prioritaires. Des actions qui les concernent seront mises en œuvre **dans un délai de 2 à 5 ans environ**.
- **Tous les enjeux continueront d'être surveillés** par la Ville. Il n'est ainsi pas exclu que des actions qui concernent les enjeux non prioritaires soient entreprises.
- D'autres sondages seront réalisés auprès des parties prenantes afin de **réévaluer la priorisation des enjeux** à terme de chaque plan d'action.

Enjeux prioritaires

- IPV Inclusion des populations vulnérables et défavorisées
- DS Décrochage scolaire
- AL Accès au logement
- EG Équité entre les genres
- DEL Développement économique local
- AP Alimentation de proximité
- PN Protection et mise en valeur des paysages naturels
- IAP Intégration de l'art dans les lieux publics
- CC Impact des changements climatiques sur l'environnement
- GD Gestion globale des déchets et des matières résiduelles
- GE Gestion globale de l'eau

Enjeux de 2^e génération

- IDP Accueil et intégration des diverses populations
- AM Adaptabilité de nos milieux
- ISE Inégalités socio-économiques
- PAD Pratiques agricoles durables
- DEP Dépendances aux énergies polluantes
- EEB Efficacité énergétique des bâtiments

Enjeux non prioritaires

- SP Consommation de substances psychoactives dans les espaces publics
- MO Employabilité (embauche) et rétention de la main d'oeuvre
- AP Aménagement des espaces publics
- P Protection et mise en valeur du patrimoine de la municipalité
- CCH Impact des changements climatiques sur les habitudes de vie

Enjeux
sociaux

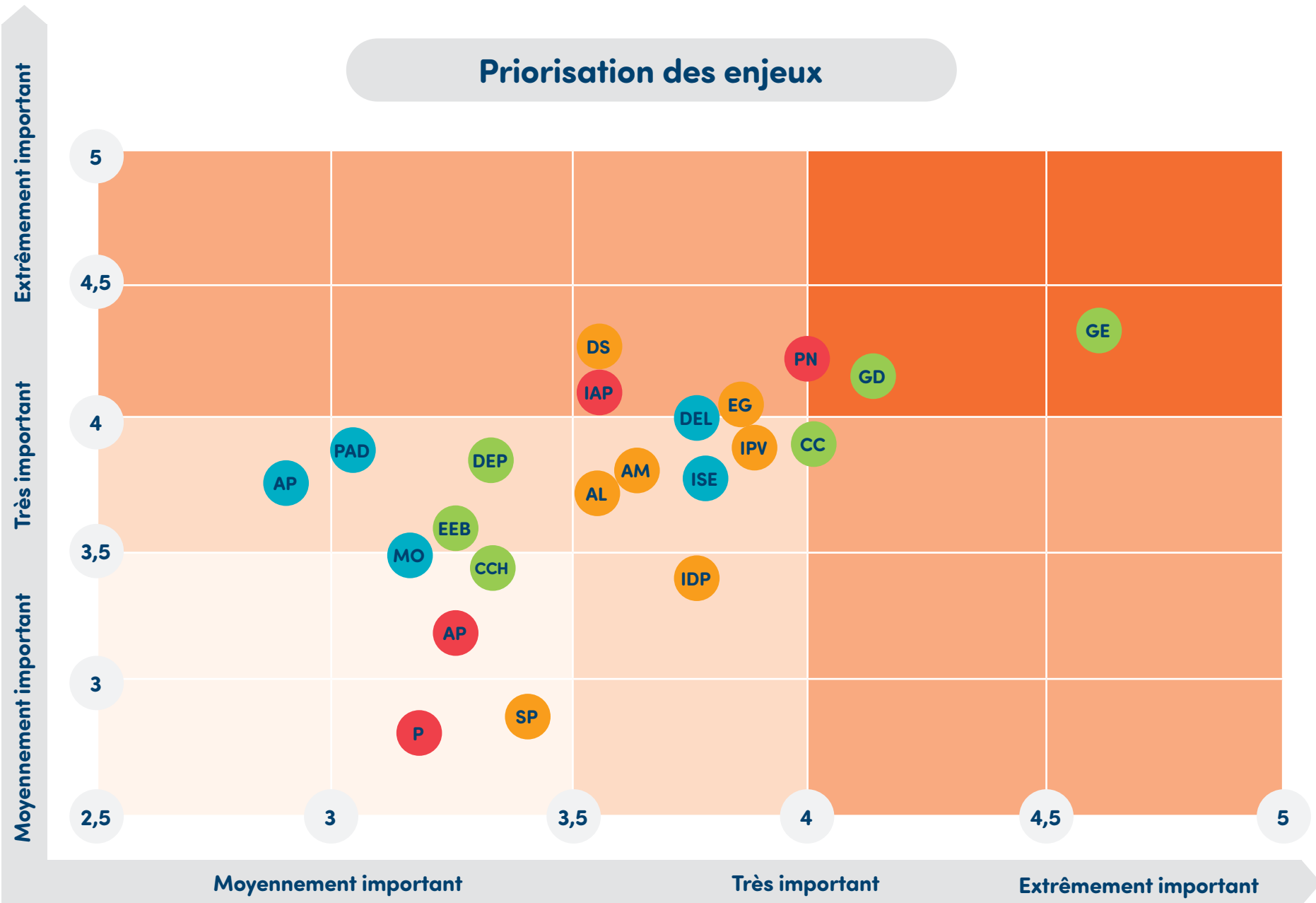
Enjeux
économiques

Enjeux
culturels

Enjeux
environnementaux

Priorisation des enjeux

Importance pour les parties prenantes



Importance pour la Ville

- Zone froide
- Zone à surveiller
- Zone chaude pour la Ville et les parties prenantes
- Zone chaude commune : les incontournables

Développement social

| Enjeux | Objectifs | Actions | Échéancier |
|--|---|--|--|
| Décrochage scolaire | Mettre en valeur et bonifier les services d'aide offerts à la bibliothèque | Analyser la situation en matière de décrochage scolaire. | 2021 |
| | | Identifier et créer des liens avec les instances locales et régionales afin de définir les actions à déployer. | |
| | | Déployer les actions identifiées. | 2022-2023 |
| | | Analyser les besoins des usagers de la bibliothèque en vue d'un réaménagement des espaces de travail. | 2021 |
| | | Réaménager les espaces de travail. | 2022-2023 |
| Équité entre les genres | Favoriser la conciliation travail-famille pour l'ensemble des catégories d'emplois à la Ville | Élaborer une politique de télétravail. | 2021 |
| | | Analyser la possibilité de donner accès au camp de jour de la Ville aux employés municipaux qui n'habitent pas Sainte-Catherine. | |
| Inclusion des populations vulnérables et en situation de pauvreté | Représenter l'ensemble des membres de la communauté dans leur diversité | Intégrer des principes d'équité entre les genres, de diversité et d'accessibilité universelle dans la politique de communication. | 2021 |
| | | Augmenter l'autonomie alimentaire des citoyens | Récupérer les semences des plantes potagères des citoyens et des Espaces verts comestibles afin de bonifier la bibliothèque de semences. |
| | Tenir un événement d'échange de plantes potagères et de semis au printemps. | | 2022-2023 |
| | Soutenir les organismes communautaires dans la mise en place de programmes structurants | Actualiser les cartes sociodémographiques du territoire suite au recensement 2021. | 2022 |
| | | Identifier les besoins de nos citoyens. | |
| | | Évaluer les projets à mettre en place avec le milieu communautaire. | 2023 |
| Mettre en place le soutien nécessaire à la réalisation des projets. | | | |
| Accès au logement | Augmenter l'offre de logements abordables | Adapter la réglementation existante afin d'encourager l'inclusion de logements abordables dans les nouvelles constructions et les rénovations de multilogements (unités d'habitation accessoires). | 2022 |

Développement économique

| Enjeux | Objectifs | Actions | Échéancier |
|---------------------------------------|---|---|------------|
| Développement économique local | Susciter l'attractivité de Sainte-Catherine et favoriser l'achat local | Travailler de concert avec les entreprises afin de développer des synergies industrielles et favoriser les initiatives d'économie circulaire. | 2022-2023 |
| | | Mettre en place et déployer un plan de marketing pour promouvoir le parc d'affaires et les entreprises qui le composent. | 2022-2023 |
| Alimentation de proximité | Favoriser l'implantation de projets pilotes en agriculture urbaine et améliorer les projets existants | Mettre en place un projet pilote d'alimentation de proximité. | 2022 |
| | | Intégrer des plantes potagères dans les aménagements paysagers. | |
| | | Mettre en place un premier jardin collectif. | |

Développement culturel

| Enjeux | Objectifs | Actions | Échéancier |
|---|--|---|------------|
| Protection et mise en valeur des paysages naturels | Déterminer les aires à protéger et identifier les actions à prendre afin de veiller à leur pérennité | Cartographier les aires à protéger en collaboration avec nos partenaires experts. | 2021 |
| | | Intégrer les aires à protéger dans le Plan directeur des parcs, espaces verts et installations sportives. | |
| | | Adapter la réglementation existante afin de protéger les aires identifiées. | |
| Intégration de l'art dans les lieux publics | Élaborer le plan concept du parcours d'interprétation patrimonial de la voie maritime | Intégrer le plan concept à l'élaboration de la Promenade fluviale du Grand Montréal. | 2021-2022 |
| | | Intégrer des notions de diversité et d'accessibilité universelle dans le design du parcours. | |

Protection de l'environnement

| Enjeux | Objectifs | Actions | Échéancier |
|--|--|---|-------------|
| Impact des changements climatiques sur l'environnement | Encourager la construction et la rénovation durable des bâtiments | Adapter la réglementation existante afin d'inclure des normes durables dans les projets de construction et de rénovation. | 2021-2022 |
| | Favoriser l'achat de biens et de matériaux durables ainsi que l'adoption de pratiques écoresponsables à l'interne comme auprès de nos fournisseurs | Identifier les meilleures pratiques en matière d'achats écoresponsables. | 2022-2023 |
| | | Exiger des éléments qui répondent à certaines normes environnementales dans les devis municipaux. | 2022-2023 |
| Gestion globale des déchets et des matières résiduelles | Créer un écocentre | Étudier les besoins et les possibilités de partenariat. | 2022-2023 |
| | | Effectuer la planification budgétaire et technique. | 2023 |
| | | Débuter la mise en chantier. | 2024 |
| | Sensibiliser les citoyens aux meilleures pratiques | Planifier l'intégration d'un volet éducatif aux communications et activités du futur écocentre. | 2023 - 2024 |
| Gestion globale de l'eau | Réaliser le projet de stabilisation des berges de la rivière St-Régis | Poursuivre la recherche de subventions. | 2021 |
| | | Travaux phase 1 et 2. | 2022 - 2024 |
| | Réduire l'infiltration d'eaux parasites dans les infrastructures municipales | Mettre à niveau les branchements pluviaux connectés au système d'égouts sanitaires. | En continu |
| | | Élaborer un plan de gestion des débordements. | 2021 |
| | | Installer de nouveaux égouts pluviaux à l'occasion des réfections de rue, lorsque nécessaire. | 2023 |



VILLE DE
Sainte-Catherine

vdsc.ca/developpementdurable